DITEP
Georges Seguin

CRÉATION

Le Dispositif Georges Seguin a obtenu un arrêté d'autorisation le 25 juillet 2022. Il est géré par la Fondation OVE, créée en 1944. La Fondation OVE, Fondation abritante reconnue d'utilité publique, accompagne plus de 7000 personnes dans plus de 100 établissements et services sociaux et médico-sociaux en France.

L'ADMISSION

Elle s'effectue sur notification de la CDAPH, commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Une cellule d'admission unique se réunit afin de déterminer les modalités d'accompagnement au regard des besoins identifiés.

PUBLIC ACCUEILLI

De 0 à 20 ans

Le DITEP accueille des enfants, des adolescents et jeunes adultes de 0 à 20 ans.

CAPACITÉ

133

L'établissement est agréé pour 133 places dont :

- 8 places hébergement,
- 35 places accueil de jour,
- 65 places service,
- 25 places PCPE.

FINANCEMENT

- Assurance maladie
- Contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens

AUTORITÉ DE CONTRÔLE

- Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

ORIENTATION

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

équipe interdisciplinaire

Moniteurs éducateurs et éducateurs spécialisés. Maitre de maison et veilleur de nuit. Psychiatre, psychologues, neuropsychologues, infirmier, psychomotriciens. Assistant social. Enseignants détachés par l'Éducation nationale. Coordinateur de parcours et de projets. Services supports et équipe de Direction.

DITEP
Georges Seguin

Contact

- **Directeur de territoire :** Bruno MINSSIEUX

Tél. 06 0730 30 55
bruno.minssieux@fondation-ove.fr

- **Responsable :** Chrystel LOMBARD

Tél. 04 8110 59 45
chrystel.lombard@fondation-ove.fr

Accueil de jour et hébergement
9, bis rue de la république
69330 MEYZIEU
Responsable modalité : Morgane YOUS

MOYENS D'ACCÈS
- **Par les transports en commun :** BUS 85 Arrêt 18 juin 1940 / TRAM T3 Arrêt Meyzieu Gare
- **Par la route :** Rocade EST - Sortie Décines Meyzieu

Service
7, rue Jean Marie Merle
69120 VAULX-EN-VELIN
Responsable modalité : Nadège JONNERY

MOYENS D'ACCÈS
- **Par les transports en commun :** BUS 53/C3/C8

Service
4, Boulevard de Lattre de Tassigny
69140 Rillieux-la-pape
Responsable modalité : Nadège JONNERY

MOYENS D'ACCÈS
- **Par les transports en commun** : BUS C2/C5

PCPE
9, bis rue de la république
69330 MEYZIEU
Responsable modalité : Nadège JONNERY

MYRIADE
Imprimé par l'ESAT MYRIADE

www.fondation-ove.fr

Mise en page / impression : ESAT Myriade - Photos : Fondation OVE Document non contractuel

DITEP Georges Seguin

LES MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

- Soutenir la scolarité et l'inclusion sous toutes ses formes.
- Soutenir l'enfant et sa famille dans l'accès et l'exercice de leurs droits. Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées.
- Evaluer, conduire une démarche diagnostique.
- Proposer un projet d'accompagnement au plus près des besoins.
- Aider dans les démarches d'orientation.

LES ACCOMPAGNEMENTS ET SERVICES PROPOSÉS

- Accompagnements éducatifs, thérapeutiques et sociaux, en individuels ou en groupes en fonction des besoins.
- 3 types de scolarisation possible :
  - une unité d'enseignement en interne ;
  - une unité d'enseignement externalisée, au Collège Jean Macé de Villeurbanne ;
  - une scolarité en milieu ordinaire soutenue par le dispositif.

L'ORGANISATION

Le dispositif est organisé en 4 modalités : accueil de jour (Meyzieu), hébergement (Meyzieu), service (Vaulx-en-Velin et Rillieux-la-Pape) et PCPE (Meyzieu). Le DITEP intervient sur le Nord-Est lyonnais sauf pour le PCPE qui fonctionne sur l'ensemble du département du Rhône. Cela présente une fluidité dans le parcours de la personne accompagnée.

LES DOCUMENTS D'ACCUEIL

Après l'admission, un rendez-vous d'accueil est proposé. Un livret d'accueil et règlement de fonctionnement sont remis à la personne accompagnée et sa famille. à l'issue de ce rendez-vous, un contrat d'accompagnement est signé.

LE PROJET PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT

Il formalise les objectifs et moyens d'accompagnement à partir d'une co-construction avec la personne accompagnée et sa famille.

LES PARTENARIATS AVEC LA PERSONNE ET SA FAMILLE

La collaboration avec les familles et les usagers est centrale. Des rencontres sont organisées tout au long de l'année afin de s'assurer de la cohérence du projet.

LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Un Conseil de la vie sociale, réunissant toutes les modalités, siège 3 fois par an. Des enquêtes de satisfaction peuvent être réalisées. Un registre d'expression est à disposition de chacun.

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS

Le DITEP Georges SEGUIN s'est engagé dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité, associant les professionnels, les personnes accompagnées et leurs représentants légaux et les partenaires.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement, des évaluations (internes et externes) sont régulièrement menées. Elles portent sur les effets produits par les activités, leur adéquation aux besoins et attentes des personnes accueillies, leur cohérence avec les missions imparties et les ressources mobilisées. Elles donnent lieu à un plan d'action.

LA PROMOTION DE LA BIENTRAITANCE

Les pratiques s'appuient sur les recommandations de bonnes pratiques en lien avec la démarche qualité et le projet de la Fondation.